**APPRENTI.E INGENIEUR ESPACES VERTS, PAYSAGE, CONDUITE DE TRAVAUX (DNPB) - F/H**



**Qui sommes-nous ?**

Avec **8 000 agent·e·s départementaux** et près de **200 métiers**, le Département de la Seine-Saint-Denis est le **premier employeur public du territoire**. Nos missions couvrent des **domaines variés** tels que le social, la petite enfance, l’éducation, l’aménagement ou la culture et proposent ainsi de nombreuses opportunités de mobilité.

**Employeur responsable**, nous œuvrons à ce que **notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire**. Ainsi, nous sommes fiers d’être la **première Collectivité à avoir été doublement labellisée** : Diversité et Egalité Femme / Homme.

# Présentation de la direction

La **Direction** de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité(DNPB) gère et entretient un riche patrimoine arboré. Direction porteuse du Plan Canopée (2021-2030), adopté le 11 juin 2020 par les élus départementaux, elle doit désormais piloter et mettre en œuvre ce vaste plan d’actions ambitieux pour les arbres en Seine-Saint-Denis.

Dans ce contexte de mobilisation technique forte, l’apprenti.e intègrera l’équipe du Bureau des Continuités Vertes(BCV) en charge de la gestion du patrimoine arboré des routes départementales, qui entretient aujourd’hui près de 28000 arbres, et dont les missions concernent le suivi, l’entretien des arbres et la conduite des projets de plantation.

**Les principales missions**

Sous la responsabilité du maître d’apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l’apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

Mise œuvre de projets de plantation sur l’espace public

* Participer avec l’équipe technique opérationnelle à la conduite de projets de plantation d’arbres sur l’espace public,
* Collaborer aux différentes étapes d’élaboration de projet, en partenariat avec la Direction de la Voirie et des Déplacements et les communes concernées.
* Réaliser de conduite d’opération (études de faisabilité dont analyse des réseaux souterrains, établissement du programme, études préalables, études d’avant-projet sommaire et détaillé impliquant notamment la production de plans projets, établissement du DCE, etc.)

Suivi opérationnel des chantiers de plantation :

* Participer avec l’équipe technique à la préparation de chantiers de plantation (réalisation de chiffrage, devis, établissement des commandes, planification des travaux, relation avec les entreprises, etc.)
* Suivi des chantiers (réalisation de comptes-rendus, animation de réunions de chantier, vérification du respect des règles de sécurité, établissement du procès-verbal, etc.).

Appui du service sur l’élaboration et l’écriture de pièces de marchés ou de cahiers des charges spécifiques (analyse de sols, mise en place de techniques innovantes de plantation, etc.)

**Bon à savoir**

**Le contrat d’apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans, sans limite d’âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH).

Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.  
Composition du dossier de candidature : lettre de motivation, cv et justification d’inscription au centre de formation en apprentissage (CFA). Seuls les dossiers complets seront étudiés.